

<https://www.snetap-fsu.fr/Covid19-Periode-de-confinement-il-faut-un-gel-des-CCF.html>



Covid19 - Période de confinement, il faut un gel des CCF !

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : mardi 31 mars 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Après l'annonce par le Premier Ministre du prolongement du confinement de 15 jours et la perspective très probable que ce délai soit encore allongé, il serait illusoire de penser que les examens 2020 se déroulent de façon normale. Il est donc indispensable de réfléchir à une adaptation des conditions d'évaluation des élèves, étudiant.es et apprenti.es pour cette session 2020 perturbée.

Dans ce contexte il est urgent de rassurer les familles sur ces conditions d'évaluation adaptées et leur garantir une égalité de traitement des candidat.es, une totale objectivité dans la délivrance du diplôme et le maintien de la valeur nationale de ce diplôme.

Pour cela et dans l'attente d'une décision partagée sur l'aménagement des examens 2020, des consignes claires doivent être données aux autorités académiques et établissements pour que l'ensemble des épreuves de [CCF](#) soient suspendues dans l'attente d'une décision nationale, comme les rapports de stage qui ne sauraient être récupérés, stockés, pourquoi pas imprimés, reliés, envoyés dans les établissements par les professeurs et formateurs.

Nous avons des retours des établissements qui nous interrogent sur l'organisation de CCF passés en visioconférence ou en ligne.

Quelle peut être la validité de telles épreuves d'examen passées sans convocation, hors du ruban pédagogique validé par le Président de jury, sans cadre légal et donc avec risque de fraudes quant à l'utilisation de certains outils numériques, sans que tous et toutes les candidat.es soient en capacité de se connecter, de se préparer à l'épreuve CCF notamment s'agissant des apprenti.es qui ne sont pas confinés.es ?

Il est d'ailleurs inconcevable et inadmissible que certain.es apprenti.es travaillent encore en entreprise et soient ainsi exposés.es au virus. Le Ministère doit immédiatement prendre des mesures qui s'imposent pour protéger les apprenti.es, comme tous les élèves de la formation initiale scolaire.

L'Intersyndicale [CGT](#)-Agri - [FO](#)-Enseignement agricole - Snetap-[FSU](#) s'adresse aujourd'hui à la [DGER](#) pour qu'une consigne sans équivoque soit donnée afin que cesse toute évaluation certificative, sous quelque forme que ce soit et pour toutes les formations, dans l'attente d'une décision nationale pour l'organisation de la session des examens 2020.

Le 31 mars 2020

